



Dossier de presse du 10/12/2010

Naissance du Collectif "Taxe poids lourds : L'alsace ne doit pas payer avant la France"

CARTE D'IDENTITE :

- Organisations interprofessionnelles : CGPME Alsace, Confédération de l'Artisanat d'Alsace / Union Professionnelle de l'Artisanat, MEDEF Alsace
- Organisations professionnelles : Association des Chargeurs et Usagers des Transports Alsace, Fédération Nationale des Transports Routiers Alsace / Union Régionale du Transport d'Alsace / UNOSTRA Alsace, Fédération Régionale des Syndicats et Exploitants Agricoles Alsace, OTRE Alsace, TLF Alsace

PROBLEMATIQUE :

- La taxe Poids Lourds est définitivement adoptée. La mise en place du dispositif de prélèvement de la taxe étant très compliquée les différents décideurs politiques ont choisi de l'expérimenter d'abord en Alsace, **faisant ainsi payer cette taxe à l'économie alsacienne, sur une durée indéterminée, avant le reste de la France.**
- La sortie de crise laisse toutes les entreprises fragilisées et incapables de supporter des coûts supplémentaires. La Banque de France résume dans son enquête de conjoncture de la Région Alsace de novembre 2010 que "**L'Alsace a connu comme les autres régions une année noire en 2009, avec une récession plus forte que prévu et un secteur industriel particulièrement touché.**" (étude Banque de France jointe en annexe)
- **Cela ne réduira pas le trafic routier** puisque le transport routier de marchandises répond à une nécessité économique : **99 %** des approvisionnements nécessaires à la vie quotidienne sont assurés par des camions.
- **L'impact final se fera sur le consommateur** : on sait que **2,5 %** de la valeur des produits de consommation représentent le coût du transport par route, est-il prêt à payer une augmentation de 6 à 10% du coût du transport en Alsace ?
- **Le trafic taxé sera essentiellement Régional** car **78 %** des volumes sont acheminés sur moins de 150 km ! Aucune alternative de proximité n'est réaliste sur cette distance. C'est injuste pour les producteurs et transporteurs locaux !





- **L'Alsace subirait une distorsion de concurrence** entre ses entreprises et celles du reste du pays. C'est discriminatoire et arbitraire, qu'a t'elle fait pour mériter cela ?
- **Devenir collecteur d'une nouvelle taxe pour l'Etat n'est pas le rôle des entreprises !** Au contraire, cela met l'entreprise en situation délicate vis à vis de ses clients. De même qu'en cas d'impayé, elle resterait la seule débitrice de la taxe ...

OBJECTIFS :

- **Ne pas pénaliser l'économie d'une région au seul prétexte de sa situation géographique.** Justement, elle subit déjà de plein fouet une concurrence européenne déséquilibrée. **Les conséquences de ce choix politique seraient catastrophique !**
- **Minimiser l'impact de la mise en place du système sur les entreprises.** En effet, la gestion interne de la taxe ne sera pas sans conséquences pour les entreprises et les coûts induits de gestion interne se rajouteront au prix de la taxe.
 - **Pour les entreprises de transport,** il faudra mettre en place :
 - la partie technique du système avec l'installation du matériel dans les véhicules avec l'immobilisation de ce dernier, ...
 - la partie administrative avec la gestion des cautions et garanties financières auprès de l'organisme collecteur, la gestion du mécanisme de répercussion obligatoire sur les factures, ...
 - **Pour les entreprises utilisatrices de transport,** il faudra mettre en place : le contrôle des factures, la répercussion auprès du destinataire de la marchandise.
 - **Pour toutes les entreprises,** il faudra gérer la trésorerie en tenant compte du décalage entre le paiement de la taxe et celui de la facture, sans compter la problématique des impayés ...
- **Obtenir que l'expérimentation soit gratuite** pour l'économie alsacienne.

MOYENS :

- **Fédérer l'ensemble de l'économie alsacienne au travers du collectif** car la problématique n'est pas réservée au seul secteur des entreprises de transport routier mais bien à l'ensemble des secteurs de l'économie de notre région.
- Création d'un site Internet d'information : **www.antitaxeplalsace.org**

